VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier,
de la Ville de la Nouvelle Orléans,

Nouvelle-Orléans, 4 Juin 1914.

En vertu de l'autorité qui m'est confiee par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orleans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour ou siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI 6 Juillet 1914, et constituant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncieres sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orleans pour forcer la perception des taxes assessées les années 1911-1912 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'apres l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

1911

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $22.00
No. 816. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain dans l'Ilet No. 457, borné par les rues St-Louis, Clarke, Bayou St-Jean et Toulouse, mesurant plusieurs pieds.

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $22.00
No. 817. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain —— dans l'Ilet No. 473, borné par des rues Toulouse, Clark, Bayou St-Jean, Genois et St-Peter, mesurant plusieurs pieds.

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $33.00
No. 818. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains dans l'Ilet No. 474, borné par les rues St-Louis, Genois, Toulouse et Clark, et mesure plusieurs pieds.

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $440.00
No. 819. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. fo. 337, faisant face à la partie basse du Bayou St-Jean, mesurant 192 pieds de face au Bayou St-Jean par 372 pieds de profondeur.

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $2.20
No. 820. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. —— dans l'Ilet No. fo. 163, borné par le Bayou St-Jean, de face à la rue de l'Esplanade, mesurant 20 pieds de face au Bayou sur 25 pieds de profondeur.

LEMLEY, DAVID—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $33.00
No. 1085. Un certain ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain —— dans l'Ilet No. 2278, borné par les rues Spain, Mandeville, Pleasure et Ne Plus Ultra, mesurant 300 pieds de face sur 319 pieds de profondeur.

MUNIOT, JOSEPH E.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $59.40
No. 1308. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 141, borné par les rues Magazine, Camp, St-André et Joséphine, mesurant 16 pieds de face sur 106 pieds de profondeur.

WILKERSON, THEODORE—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $77.00
No. 1304. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 3 et 4 dans l'Ilet No. 235, borné par les rues Jackson, Carondelet, Philip et St-Charles, mesurant 30 pieds de face sur 110 pieds de profondeur.

WILKERSON, THEODORE—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $165.00
No. 1305. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 5 dans l'Ilet No. 235, borné par les rues Jackson, Carondelet, Philip et St-Charles, mesurant 30 pieds de face sur 110 pieds de profondeur.

1912

ADAMS, CAROLINE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 898. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. —— dans l'Ilet No. 1337, borné par les rues Havana, Dorgenois, Rocheblave et Republic, mesurant 88 pieds de face à la rue Havana sur 110 pieds de profondeur.

ADOLPH, MME. F. J.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $39.50
No. 224. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 21, dans l'Ilet No. 732, borné par les rues Scott, Cortez, Canal et Cleveland, mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Scott, sur 100 pieds de profondeur.

AMES, WM.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $19.80
No. 1678. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 181, borné par les rues Laurel, Robert, Constance et Soniat, mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Robert, sur 125 pieds de profondeur.

ADKINS, E.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $13.20
No. 1717. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. Face 7, dans l'Ilet No. 567, borné par les rues Foucher, Rampart, Amelia et Saratoga, mesurant 31 pieds de face sur 84 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne d'un côté et 83 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne de l'autre coté.

VENTES POUR TAXES

ATKINS, MLLE M. L.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $35.20
No. 897. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8, dans l'Ilet No. 1206, borné par les rues Bourbon, Tonti, St. Anthony et Rocheblave, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 123 pieds.

ATKINSON, J. N.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1754. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24, dans l'Ilet No. 595, borné par les rues Freret, Delachaise et Louisiana Avenue, mesurant 32 pieds de face à la rue Freret, sur 120 pieds de profondeur.

ATLAS REALTY CO., LTD.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 913. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 9 et 10, dans l'Ilet 1377, bornés par les rues Champs-Elysées, Dorgenois, Frenchmen et Law, mesurant 31 pieds de face à la rue Champs-Elysées, sur 95 pieds de profondeur.

AYDELL, EUG.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $28.50
No. 639. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 13, dans l'Ilet No. 226, borné par les rues Roman, Derbigny, Dumaine et St-Philip, mesurant 23 pieds de face à la rue Roman, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

AZAMAR, MME. JNO.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $13.20
No. 1156. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5, dans l'Ilet Fo. 262, borné par les rues Gentilly, côté droit 543, jusqu'à la voie.

BAUMAN, C. S.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1789. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, désignés comme terrains Nos. 19 et 20, dans l'Ilet No. 733, borné par l'Avenue Napoléon et les rues Prieur, Jena et Johnson, mesurant 30 pieds chacun de face à la rue Jena, sur 120 pieds de profondeur; le lot 19 formant coin sur les rues Jena et Prieur.

BAUMAN, C. S.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1786. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, désignés comme terrains Nos. 13 et 14, dans l'Ilet No. 733, borné par l'Avenue Napoléon et les rues Prieur, Jena et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue Jena, sur 120 pieds de profondeur.

BAUMAN, C. S.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 1784. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, désignés comme terrains Nos. 10 et 11, dans l'Ilet No. 733, borné par l'Avenue Napoléon et les rues Prieur, Jena et Johnson, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Johnson, sur 137 pieds 6 pouces de profondeur.

BAUVAIS, VEUVE RAPHAEL—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $66.00
No. 1632. Une certaine parcelle et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. Pt. 17 et Pt. 18 dans l'Ilet No. 286, borné par les rues Constantinople, Coliseum, Marengo et Chestnut; Pt. 17 mesurant 18 pieds de face à la rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur; le lot Pt. 18 mesurant 82 pieds de face à la rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur.

BARATTINI, J. H.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $19.80
No. 1177. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 ou 14 dans l'Ilet No. 511, borné par les rues Spain, Urquhart, Villere et Mandeville, mesurant 30 pieds 118 pouces de profondeur.

BARBIER, JEAN—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $55.00
No. 693. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. E. 13, dans l'Ilet No. 373, borné par les rues Dumaine, White, Dupré et St-Ann, mesurant 31 pieds de face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur et forme coin sur les rues Dumaine et White.

BRADLEY, MME. A.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $22.00
No. 1766. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 4 et 5, dans l'Ilet No. 653, borné par les rues Soniat, Clara, Robert et Willow, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Soniat, sur une profondeur de 110 pieds.

BRANDT, MLLE A. T. H.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $22.00
No. 1035. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 ou 9, dans l'Ilet No. 218, borné par les rues Desire, Dauphine, Burgundy et Piety, mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Desire, sur une profondeur de 120 pieds.

BELSOM, MME A. M.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $15.40
No. 1516. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. ——, dans l'Ilet 461, borné par les rues Pe nition, Deyades, Amelia et Baronne, mesurant 45 pieds de face sur 192 pieds de profondeur.

BELL, EST. HENRY—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1319. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8, dans l'Ilet 380, borné par les rues Third, Clara, Second et Willow, mesurant 32 pieds de face à la rue Third, sur 100 pieds de profondeur.

BEUGNOT, HERITIERS DE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $11.00
No. 567. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme reste de l'Ilet No. 883, borné par les rues Taylor, Shell Road, Bienville et Louisville.

BEUGNOT, HERITIERS DE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $17.60
No. 568. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'Ilet No. 884, borné par les rues Taylor, Shell Road, Iberville et Louisville.

VENTES POUR TAXES

BEUGNOT, HERITIERS DE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $22.00
No. 569. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'Ilet No. 885, borné par les rues Taylor, Shell Road, Iberville et Milne.

BEUGNOT, HERITIERS DE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $44.00
No. 572. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme reste de l'Ilet No. 894, borné par les rues Taylor, Scott, Bienville et Louisville.

BEMGAN, KATE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 1492. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2, dans l'Ilet Fo. 262, borné par les rues Newton, Odeon, Orleans et Diana, mesurant 31 pieds de face à la rue Newton, sur 132 pieds de profondeur.

BILLUPS, MISS ROBERT—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $35.20
No. 1625. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. Pt. 8, dans l'Ilet No. 258, borné par les rues Camp, Bordeaux, Chestnut et Valence, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp, sur une profondeur de 110 pieds.

BIRHLER, JNO. SR.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 1098. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 13 et 14, dans l'Ilet No. 657, borné par les rues Desire, Robertson, Claiborne et Elmira, mesurant 57 pieds de face à la rue Desire, sur une profondeur de 120 pieds, formant le coin des rues Desire et Robertson.

BOFINGER, WM. H.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $30.80
No. 1517. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. P. 14, P. 13, E. 15 ou F. dans l'Ilet No. B. V. 35, borné par les rues Arabella, Chestnut, Joseph et Coliseum, mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella, sur une profondeur de 120 pieds.

BOATNER, MARK M.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $132.00
No. 1513. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 19 et 20 dans l'Ilet No. Y 46, borné par les rues Calhoun, Prytania, Ave. Henry Clay et Perrier, mesurent 28 pieds de face à la rue Calhoun, sur une profondeur de 135 pieds 7 pouces et 3lignes sur ligne de côté, sur 132 pieds 8 pouces et 2 lignes de l'autre côté.

BURGAN, J. M.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $17.60
No. 1006. Certains parcelles et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme parcelles No. Pt. 13 et 14, dans l'Ilet No. 107, borné par les rues Delery, Royal, Tricou et Chartres, mesurant 46 pieds de face à la rue Delery, sur une profondeur de 101, formant le coin des rues Delery et Royal.

BURGAN, J. M.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $17.60
No. 1007. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 215, borné par les rues Dauphine, Tricou, Bourgogne et Delery, mesurant 44 pieds de face à la rue Tricou, sur une profondeur de 156 pieds et 6 pouces.

CAMOLLE, VEUVE PHILIP—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 1073. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nonvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos. 1-3, 4-7, dans l'Ilet No. 652, borné par les rues Montegut, Robertson, Claiborne et Feliciana, mesurant les lots 1 à 3 32 pieds chacun de face aux rues Montegut et Robertson, sur une profondeur de 138 pieds; lots 4-7 mesurent chacun 31 pieds 7 pouces, sur une profondeur de 117 pieds.

CARBONE, SALVATOR AND JOS.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $35.20
No. 1352. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18, dans l'Ilet No. 409, borné par les rues Troisième, Derbigny, Quatrième et Claiborne, mesurant 102 pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de 31 pieds, formant le coin des rues Troisième et Derbigny.

CARROLL, MLLE ALICE D.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 1366. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1, dans l'Ilet No. 458, borné par les rues Troisième, Tonti, Quatrième et Miro, mesurant 29 pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de 127 pieds.

CARROLL MISS ALICE D.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $3.30
No. 1369. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 458, borné par les rues Troisième, Tonti, Quatrième et Miro, mesurant 29 pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de 127 pieds.

CASTERA, HERITIERS—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $33.00
No. 576. Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. Pt. Ilet, dans l'Ilet No. 937, borné par les rues Scott, Brooks, Iberville et Milne, mesurant un certain nombre de pieds.

CARTER, VIRGINIA V.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $22.00
No. 1312. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 15, dans l'Ilet No. 371, borné par les rues Robertson, Jackson, Magnolia et Josephine, mesurant 29 pieds et 10 pouces de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 150 pieds.

CAMILLE, F. C.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $26.40
No. 877. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 B, dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Miro, Allen, Annette et Grant, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro, sur une profondeur de 159 pieds.

CLAY, PHILOMENE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 1198. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. ——, dans l'Ilet No. 915, borné par les rues Mandeville, Prieur, Johnson et Martigny, mesurant 100 pieds de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 32 pieds, formant le coin des rues Mandeville et Johnson.

COOPER, CHAS.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $3.30
No. 1474. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 13, dans l'Ilet 219, borné par les rues Nunez, Socrates, Tèche et Lamarque, mesurant 31 pieds de face à la rue Nunez, sur une profondeur de 120 pieds, formant le coin des rues Nunez et Socrates.

VENTES POUR TAXES

CROSIER, H. C.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant $77.00
No. 1556. Neuf certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 11 à 19, dans l'Ilet borné par l'Avenue Henry Clay et les rues Prieur, Calhoun et Barret, mesurent chacun 28 pieds, 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay, sur 115 pieds 9 pouces de profondeur.

CRONAN, MME. CATH.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $88.00
No. 1683. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, désignés comme terrains Nos. 23 et 24 dans l'Ilet No. 290, borné par les rues Jena, Coliseum, l'avenue Napoléon et la rue Chestnut, et mesure 28 pieds de face à la rue Jena, sur 110 pieds de profondeur, formant coin sur les rues Jena et Coliseum.

COMMONWEALTH B. AND L. ASS'N.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $26.40
No. 1533. Une certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. B. V. 11, borné par les rues Henry Clay, Calhoun, Annunciation et Tchoupitoulas, mesurant 28 pieds de face à la rue Annunciation, sur une profondeur de 147 pieds.

CONNOLLE, VEUVE PHILIP—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1072. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 12 et 13, dans l'Ilet No. 482, borné par les rues Feliciana, Marais, Urquhart et Clouet; le lot 12 mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana, sur 102 pieds 10 pouces de profondeur; le lot 13 mesure 31 pieds de face à la rue Feliciana, sur 102 pieds 10 pouces de profondeur.

COMMONWEALTH B. AND L. ASS'N.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $39.60
No. 1407. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinqième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 27, borné par les rues Patterson, Verret, Dellaronde et Olivier, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Patterson, sur une profondeur de 90 pieds.

COLEUR, OMEZIME—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 1445. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 10, dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Homer, Belleville, Vallette et Slidell, mesurant 16 pieds de face à la rue Belleville, sur 128 pieds de profondeur, fait coin sur Belleville et Honor.

DAUSSAT, MME. J. P.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 953. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains No.——, dans l'Ilet No. 1734, borné par les rues Esplanade, Mourepas, Fortin et Encampment, mesurant 31 pieds de face à la rue Esplanade, sur 348 pieds de profondeur.

DAMONTE, JOS. R.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $52.80
No. 1567. Deux certains terrains et améliorations situé dans le sixieme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 8 et 9, dans l'Ilet No. G. V. 11, borné par les rues Magazine, Audubon, Leake et Walnut, mesurent 60 pieds de face à la rue Magazine, sur 108 pieds de profondeur sur un côté, et 120 pieds de l'autre côté.

DAMONTE, JOS. R.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $44.00
No. 1565. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. L. G., dans l'Ilet No. G. V. 6, borne par les rues Walnut, Front, Foucher et Water, mesurent 29 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Walnut, sur 113 pieds, 7 pouces et 1 ligne de profondeur.

DAMONTE, JOS. R.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $339.60
No. 1569. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. —— dans l'Ilet No. G. V. 32, borné par les rues Audubon, Général Hood, Broadway et Ferdinand, mesurant 30 pieds de face à la rue Audubon, sur 120 pieds de profondeur, et forme coin sur les rues Audubon et Général Hood.

DIETRICH, MLLE S.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $15.40
No. 1916. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8, dans l'Ilet No. F. 247, borné par le Bayou St-John mesurant 100 pieds de face au Bayou St-John sur 180 pieds de profondeur.

DIETRICH, MLLE S.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $1.10
No. 918. Deux certaints terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 2, dans l'Ilet No. 3227, borné par les rues Champs Elysées, Lombard, Stephen Girard et Maréchal, mesurent 53 pieds de face à la rue Champs Elysées, sur 112 pieds de profondeur, et forme coin sur les rues Champs Elysées et Lombard.

DOESCHER, MME JOHN HY.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1395. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains — dans l'Ilet No. 570, borné par les rues Fourth, Tonti, Washington et Rocheblave, mesurant 58 pieds 10 pouces de face à la rue Fourth, sur 127 pieds de profondeur; forme coin sur les rues Fourth et Tonti.

EGAN, J. W. AND GEO.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $13.00
No. 8. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9, dans l'Ilet No. 88, borné par rues Tchoupitoulas, Religious, St-James et Celeste, mesurant 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 127 pieds de profondeur.

EARL, WM. H.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $2.20
No. 1794. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2, dans l'Ilet No. 740, borne par les rues Joseph, Hodge, Burke et Octavia, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph, sur 120 pieds de profondeur.

EARL, WM. H.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $2.20
No. 1793. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1, dans l'Ilet No. 740, borné par les rues Joseph, Hodge, Burke et Octavia, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph, sur 120 pieds de profondeur, et forme coin sur les rues Joseph et Hodge.

ECONOMIEDAS, B.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $15.40
No. 1013. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17, dans l'Ilet No. 171, borné par les rues Dauphine, Clouet, Royal et Louisa, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

ENTERPRISE REALTY CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $330.00
No. 1168. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. A à E pt. 1 et 2, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues Peters, Mandeville, Spain et Decatur; le lot No. A à E pt. 1 mesurant 19 pieds 4 pouce de face à la rue Peters, sur 80 pieds de profondeur; le lot pt. 2 mesure 21 pieds 8 pouces de face à la rue Peters, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

ENTERPRISE REALTY CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $52.80
No. 1160. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain G. pt. 1 et F. pt. 2, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues Peters, Mandeville, Spain et Decatur; le lot G. pt. 1 mesurant 22 pieds de face à la rue Mandeville, sur 92 pieds de profondeur F. pt. 1 mesure 21 pieds de face à la rue Mandeville, sur 92 pieds de profondeur.

ELMS, CHAS. S.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $66.00
No. 1589. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1, 2, 5 et 6, dans l'Ilet No. G. V. 78, borné par les rues Broadway, Maple, Audubon et Burthe; les lots 1, 2 et 5 mesurent 15 pieds de face à la rue Broadway, sur 120 pieds da profondeur; le lot 6 mesure 30 pieds de face au Broadway, sur 120 pieds de profndeur.

ELLIOTT, ISAH—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $15.40
No. 1571. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. F, dans l'Ilet No. G. V. 11, borné par les rues Walnut, Magazine, l'Avenue Leake et Walnut, mesurant 40 pieds de face à la rue Walnut, sur 60 pieds de profondeur.

FAUORE, CHRISTIAN—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $3.30
No. 1201. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 14, dans l'Ilet No. 219, borné par les rues Nunez, Socrates, Tèche et Lamarque, mesurant 31 pieds de face à la rue Nunez, sur 120 pieds de profondeur.

FLEMING, E. J.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $13.20
No. 862. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 15, dans l'Ilet No. 1052, borné par les rues New Orleans, Miro, Grant et Allen, mesurant 15 pieds de face à la rue New Orleans, sur 115 pieds de profondeur.

FORREST, JNO. W.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $5.80
No. 1160. Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. F. G. H. et I, dans l'Ilet No. 109, borné par les rues Webster, Evelina, Wagner et Opelousas; les lots F. G. H mesurent 32 pieds de face à la rue Webster, sur 111 pieds de profondeur; le lot I fait coin sur les rues Webster et Opelousas et mesure 32 pieds de face, sur 111 pieds, 10 pouces et 6 lignes le profondeur.

FORRESTIER, MME B.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 1504. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10½ 9, dans l'Ilet No. 216, borné par les rues Burdette, Birch, Adams et Green, mesurant 45 pieds de face à la rue Burdette, sur 84 pieds de profondeur, et forme coin sur les rues Burdette et Birch.

GRANT, JAS. D.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $121.00
No. 1267. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17, dans l'Ilet No. 402, borné par les rues, Hurst, Octavia, Joseph et St-Charles, mesurant 50 pieds de face à la rue Hurst, sur 120 pieds de profondeur, et forme coin sur les rues Hurst et Octavia.

GARNIER, MME. MARGT.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $88.00
No. 813. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11, dans l'Ilet No. 507, borné par les rues Annette, St-Anthony, Villere et Urquhart, 64 pieds de face à la rue Annette, sur 100 pieds de profondeur.

GARNIER, MME. MARGUERITE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 823. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1, dans l'Ilet No. 625, borné par les rues St-Bernard, Robertson, Laharpe et Villere, mesurant 27 pieds de face à la rue St. Bernard, sur 65 pieds de profondeur; forme coin sur les rues St-Bernard et Robertson.

GARLAND, RIETA—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $66.00
No. 1417. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 6 à 8, dans l'Ilet No. H. V. 64, borné par les rues Arabella, Cornelius, St-Charles et Joseph; les lots 6 et 7 mesurent 34 pieds de face à la rue Arabella, sur 103 pieds,